

Groupe Loutre de l'UICN

Recommandations pour la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les études d'impact environnemental

Septembre 2009

Public ciblé

Ces recommandations sont destinées aux aménageurs et aux bureaux d'études réalisant des études d'impact environnemental, ainsi qu'aux associations de protection de la nature et aux administrations en charge du suivi des dossiers d'études d'impacts (biologistes, juristes), qui doivent vérifier la bonne prise en compte de la Loutre d'Europe dans une étude d'impact, conformément à la Directive 85/337/EEC.

Contexte

La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) est inscrite en annexe II et IV de la Directive Habitats 92/43/EEC, ce qui implique certaines obligations pour les aménageurs au sein de l'Union Européenne. La Directive Habitats impose que les espèces et les habitats d'intérêt communautaires, y compris les corridors qui les connectent, soient pris en compte dans le cadre d'une étude d'impact, sur l'ensemble du territoire de l'UE, et pas seulement dans les Zones Spéciales de Conservation. Les besoins futurs des loutres doivent aussi être pris en compte dans les zones qui n'ont pas encore été recolonisées. Par exemple, il convient de s'assurer que la liberté de mouvement des loutres le long des cours d'eau ne soit pas entravée par des obstacles. Les études d'impact relatives à la Loutre doivent toujours être réalisées par des naturalistes familiarisés avec l'écologie de l'espèce et son étude sur le terrain. Les présentes recommandations comprennent une annexe avec une brève description de la biologie de l'espèce et des méthodes d'études utilisées, incluant des précisions sur toute hypothèse faite et les limites des méthodes utilisées.

Habitat de la Loutre

L'habitat de la Loutre comprend tous types de zones humides et d'écosystèmes aquatiques, à la fois en eau douce et en milieu côtier. Il comprend le cours d'eau (ou le lac, l'étang...) plus une portion de rive ou de côte large d'au moins 100 m. Pour les catiches dans lesquelles les loutres donnent naissance à leurs petits, la distance peut être beaucoup plus grande, surtout en zone littorale.

Evaluation de l'habitat

Les éléments pouvant être affectés par l'aménagement sont 1) les espèces proies et les sites de nourrissage, y compris les déplacements et les migrations des espèces proies ; 2) les sites pour le repos ; 3) les sites où les loutres se reproduisent, incluant les catiches dans lesquelles elles mettent bas et élèvent leurs petits ; 4) les corridors le long desquels les loutres se déplacent et se dispersent ; 5) l'accès permanent à l'eau douce.

La sensibilité des sites d'alimentation et de repos dépend de l'ampleur du projet d'aménagement par rapport à la taille du territoire d'un individu dans ce secteur. Quelle que soit la taille des territoires, les sites de reproduction, les corridors et les sites où l'accès à l'eau douce est permanent, sont toujours d'une importance cruciale pour les loutres.

Chacun des 5 points énumérés doit être considéré au cours de toute étude d'impact. Là où cela n'est pas pertinent, il convient de le spécifier explicitement. Dans la plupart des cas, l'évaluation doit être fondée sur des études de terrain. Cependant, il est possible d'obtenir des informations d'autres sources.

Afin d'évaluer l'importance des sites concernés pour la Loutre, les études de terrain doivent être menées au minimum au cours de deux saisons différentes. Lorsque l'aménagement est de grande ampleur, le suivi doit couvrir chacune des quatre saisons, afin de déterminer la

situation initiale, avant d'évaluer l'impact et de proposer des mesures de réduction d'impact et des mesures compensatoires. Là où on pense que la période des travaux aura un impact considérable, par exemple, là où l'existence de catiches de mise bas et de sites de reproduction est connue, une prospection sur le terrain doit être effectuée une nouvelle fois juste avant le début des travaux.

Distribution, statut et évolution des populations

Il est impératif de tenir compte du statut, de la distribution et de la tendance évolutive des populations car cela influence l'impact de l'aménagement. Le statut de conservation doit être pris en compte aussi bien à l'échelle régionale que plus locale. L'approche régionale place la situation locale dans le contexte d'une métapopulation. Par exemple, est-ce que l'aménagement doit se faire au sein du noyau d'une population ou en périphérie dans des populations isolées, ou alors dans une zone où la présence de la Loutre est attendue dans un futur proche?

Des informations sur le statut des populations et les tendances évolutives sont généralement disponibles dans des rapports publiés ou non publiés (par exemples les rapports relatifs à l'article 17 de la Directive Habitat). Si cette information n'est pas disponible, des études appropriées doivent être réalisées. De plus, le statut actuel de la Loutre dans le site directement concerné par l'aménagement doit être déterminé. Cela peut s'avérer utile de s'entretenir avec des personnes de la région familiarisées avec le site en question et ayant des connaissances sur la présence de l'espèce.

Impact de l'aménagement

L'évaluation de l'impact sur la fonctionnalité écologique des habitats aquatiques, des zones adjacentes et des populations de loutres doit tenir compte 1) du statut de conservation, 2) de la disponibilité en nourriture, 3) des sites pour le repos, 4) des sites pour la reproduction et 5) des corridors.

L'étude d'impact doit se fonder sur ces informations pour évaluer les risques de changements pour la population, son statut de conservation et sa viabilité.

Les méthodes utilisées dans l'étude d'impact doivent être déterminées par un spécialiste de la Loutre et doivent être adaptées à l'aménagement en question.

Mesures de réduction d'impact et mesures compensatoires

Les mesures de réduction d'impact et les mesures compensatoires doivent être proportionnelles à l'impact.

Suivi

Durant la phase de construction, un chargé Environnement doit être nommé pour superviser et contrôler la qualité du travail réalisé. Cette personne doit chercher conseil auprès de spécialistes de la Loutre.

Si l'autorisation de réaliser l'aménagement est délivrée, à condition de mettre en œuvre des mesures de réduction d'impact pour la Loutre, il convient d'exiger qu'une évaluation de l'efficacité des mesures prises soit réalisée après leur achèvement. Là où c'est approprié, cette évaluation doit tenir compte d'études de référence réalisées avant le début des travaux, afin de fournir des données de base avec lesquelles comparer les résultats des suivis réalisés pendant et après la construction.

Evaluation de l'étude d'impact

Lorsqu'une étude d'impact est évaluée par quelqu'un qui ne dispose pas de connaissances sur la Loutre ou qui a des doutes au sujet de ce qui est écrit, cette personne doit recourir aux conseils d'un biologiste expérimenté ayant les connaissances sur la Loutre et l'expérience de terrain nécessaires.

Annexe

Biologie et écologie de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*)

Les loutres sont des carnivores hautement spécialisés qui se nourrissent principalement de poissons, mais aussi d'amphibiens, de crustacés, d'insectes etc. L'habitat de la Loutre comprend non seulement des rivières, des affluents, des lacs, des estuaires et des côtes mais aussi des ruisselets, des sources, des tourbières, des marais, des fossés, des canaux et tout point d'eau artificiel tels que réservoir ou étang de pisciculture. De plus, l'habitat inclut des corridors le long desquels les loutres se déplacent, parfois sur la terre ferme entre deux points d'eau. La structure des rives et du lit des cours d'eaux/fond de la mer et la profondeur de l'eau sont des paramètres importants pour la disponibilité des proies. Les eaux profondes et celles sans ou avec peu de structures sur le fond, où notamment les proies peuvent se cacher, constituent des habitats sub-optimaux. Par contre, la visibilité dans l'eau n'est pas un facteur limitant, l'espèce étant nocturne dans la plupart des endroits. Les loutres ne se limitent pas aux habitats préservés ; on peut les trouver n'importe où, y compris dans les villes et les complexes industriels, à condition qu'une nourriture suffisante et certains autres éléments clés de l'habitat soient disponibles. Durant le 21^{ème} siècle, des mouvements de recolonisation ont été observés dans de nombreuses régions d'Europe. Une pression démographique accrue au sein des populations de loutres explique généralement la recolonisation des zones désertées. Ceci peut amener les loutres à occuper des habitats sub-optimaux.

Il y a en Europe, des secteurs où la Loutre est absente pour le moment, mais qui sont susceptibles d'être colonisés dans le futur. Ici, les besoins de l'espèce doivent également être pris en compte. Il est particulièrement important que les routes et autres aménagements soient conçus de sorte à ce que, lorsque les loutres auront recolonisé cette zone, elles puissent se déplacer librement et en sécurité au sein de leurs habitats.

Etant donné que les loutres passent un temps considérable dans l'eau et ont peu de réserves de graisses, elles sont très sensibles au manque de nourriture. C'est pourquoi, il est crucial qu'elles disposent de nourriture en permanence. La disponibilité en nourriture peut subir des changements saisonniers considérables (gel, sécheresse, etc.). La taille des territoires dépend de la disponibilité en nourriture et de certains autres éléments clés de l'habitat, telle que la présence d'eau douce en milieu littoral (en milieu marin, la Loutre d'Europe a besoin d'eau douce pour rincer sa fourrure du sel, afin de maintenir son efficacité isolante), les terriers et les sites pour l'élevage des jeunes. Afin de donner une idée des surfaces concernées, les territoires des femelles couvrent de 5 à 20 km de rivières, plus les affluents, alors que ceux des mâles peuvent être deux fois plus grands. En zone littorale, dans les estuaires et dans les zones avec un apport artificiel de nourriture (piscicultures), les territoires sont généralement plus petits.

Les loutres peuvent mettre bas à n'importe quelle période de l'année. Les femelles prennent soin de leurs jeunes pendant au moins un an. Les catiches où les femelles mettent bas peuvent se situer relativement loin des cours d'eau. Un dérangement de la femelle durant la première année, surtout si les jeunes ne sont pas encore capables de chercher leur nourriture, peut conduire à un abandon de la portée et, par conséquent, à la mort des jeunes. Les sub-adultes, qui viennent juste de quitter leur mère, dépendent souvent de proies faciles à attraper, telles que les amphibiens, les crustacés, les insectes et certains poissons lents. Ainsi, ce n'est pas seulement la disponibilité en nourriture dans son ensemble, mais aussi certains types de proies, qui peuvent avoir un effet significatif sur le bon état de santé des loutres.

En raison de leurs adaptations au mode de vie semi-aquatique, les loutres sont moins agiles sur terre et ceci augmente les risques qu'elles soient tuées par un véhicule, en comparaison avec d'autres carnivores de petite ou moyenne taille.

Méthodes et approches

Généralités

Un aménagement peut affecter l'habitat de la Loutre à une échelle de quelques dizaines de mètres jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres. S'il n'est pas possible d'être normatifs ici, il est nécessaire que l'échelle de travail adoptée dans le cadre d'une étude d'impact sur la Loutre, soit adaptée à l'échelle de l'aménagement et aux effets potentiels.

Présence de la Loutre, statut et densités

Les loutres déposent des épreintes (crottes) spécifiques à l'espèce. Leur présence est un indicateur simple et certain de la présence de l'espèce, mais sur une petite échelle, l'absence de ces indices ne signifie pas qu'il n'y a pas de loutres dans le secteur. Le nombre d'épreintes ne permet pas de déterminer le nombre de loutres. Cependant, des sites de marquage avec plusieurs épreintes de différents niveaux de fraîcheur, indiquent une présence régulière de l'espèce. A l'inverse, lorsqu'il n'y a qu'une seule épreinte ou quelques épreintes très anciennes, celles-ci peuvent avoir été déposées par des individus erratiques et il peut s'agir de zones sub-optimales ou non encore colonisées (il faut également garder à l'esprit que les femelles qui viennent de mettre bas ne laissent généralement pas de signes de leur présence avant que les jeunes aient atteint l'âge de deux mois). La pérennité des épreintes est influencée par les conditions météorologiques (pluie, neige, végétation qui pousse, feuilles qui tombent, marées). Les changements saisonniers dans le comportement de marquage peuvent aussi influencer les résultats d'un suivi. Ceci doit être pris en compte, surtout lorsque plusieurs suivis sont réalisés consécutivement et que les résultats sont comparés afin de déterminer l'utilisation par les loutres/l'efficacité de mesures de réduction d'impact et de mesures compensatoires. Les questionnaires et les entretiens avec les locaux (pêcheurs, chasseurs, forestiers, propriétaires) ne sont pas nécessairement fiables et doivent être utilisés uniquement en complément d'autres méthodes.

Des informations sur le statut des populations, les densités et les tendances évolutives sont généralement disponibles dans des rapports publiés ou non publiés (par exemples les rapports relatifs à l'article 17 de la Directive Habitats). La question du statut et de la tendance évolutive se réfère le plus souvent à de larges secteurs. Si ces informations ne sont pas disponibles, il est nécessaire de procéder à une étude de répartition sur au moins plusieurs centaines de kilomètres carrés. Au sein de chaque carré de 10 x 10 km, les indices de présence doivent être recherchés dans au moins 4 sites. Ce site peut être une portion de rive de 600 m ou un pont selon la méthode choisie.

De plus, une évaluation de la densité des indices de présence dans l'aire d'étude pourrait être faite par calcul du nombre (d'épreintes, de sites de marquage, de terriers, d'empreintes etc.) par kilomètre de rive prospectée. Les variations de cette densité peuvent être détectées par des suivis répétés selon une méthode standardisée. Ces données doivent être interprétées avec précaution, étant donné qu'elles sont susceptibles d'être fortement influencées par des facteurs saisonniers tels que la neige, le gel, l'importance de la végétation et le comportement de marquage, lorsqu'on compare différentes saisons, ainsi que par la nature de l'habitat lorsqu'on compare des secteurs à une période donnée.

Les femelles avec des loutrons peuvent être identifiées par recherches d'empreintes dans un substrat approprié, des observations directes (visuelles et auditives) et l'utilisation d'appareils à déclenchement automatique. Des informations sur le nombre exact de loutres peuvent être obtenues par analyse génétique des épreintes, par pistage dans la neige et dans certains cas (par exemple dans la Péninsule ibérique), par observation directe.

Habitat

Les fonctions de l'habitat (nourriture, gîtes pour le repos diurne, les sites pour l'élevage des jeunes et les corridors) doivent être déterminées sur le terrain par recherche d'indices de présence sur les rives ou les côtes (empreintes, épreintes, places de ressui, pistes, restes de

repas) et de structures dans l'eau et sur la rive (possibilités de gîtes enterrés ou à la surface). Selon la zone concernée, la disponibilité en nourriture peut être estimée par analyse des épreintes, pêche électrique ou en ayant recours à des rapports d'études récents. Il convient de tenir compte de la présence potentielle de catiches (c'est à dire les terriers où les loutrons naissent et où ils peuvent rester jusqu'à l'âge de dix semaines). De tels gîtes sont souvent éloignés de l'eau, et peu de signes, voire aucun, n'indiquent la présence de loutres, ce qui les rend particulièrement difficiles à identifier. Tout aussi importants sont les endroits où les loutrons séjournent après avoir quitté leur premier gîte. Ceux-ci sont plus près de l'eau, souvent dans une végétation très dense et proches de sites où la nourriture est abondante. A la fois les gîtes de mise bas et les sites où les loutres élèvent ensuite leurs jeunes sont des facteurs déterminants pour le statut des loutres, avec des conséquences à long terme à l'échelle locale et régionale s'ils sont affectés.